DÉPARTEMENT
DE LA MEUSE

LE DÉPARTEMENT meuse

Recrute par voie statutaire

Un Référent Aide Sociale à l'Enfance (H/F)

Rattaché au Service ASE territorial de la Direction enfance famille, le référent A.S.E construit et met en oeuvre les projets des enfants confiés au Président du Conseil départemental au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il intervient dans le cadre de la législation en vigueur et des procédures et protocoles établis par la Direction Enfance Famille et avec les partenaires extérieurs. Il veille à la prise en compte des besoins de l'enfant. Il accompagne et soutient les parents en travaillant sur leurs compétences parentales. Il construit l'ensemble des actions à mettre en place dans l'intérêt de l'enfant et de sa famille, au sein des structures qui l'accueillent ainsi qu'auprès des assistants familiaux.

CADRE D'EMPLOI : Assistants Socio-Educatifs

RESIDENCE ADMINISTRATIVE : Verdun

MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

1- Assurer le suivi et l'accompagnement de l'enfant dans le cadre du Projet pour l'Enfant

- Construire, mettre en place et suivre le Projet pour l'Enfant, pour tout enfant bénéficiant d'une mesure de placement chez un tiers ou à l'Aide Sociale à l'Enfance, avec l'appui du Coordonnateur PPE et sous l'égide du Responsable Territorial de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Recueillir et actualiser l'ensemble des informations indispensables à l'analyse et à l'évaluation de la situation de l'enfant dans son contexte familial, en concertation avec les différents intervenants internes et externes.
- Evaluer et prendre en compte les besoins de chaque enfant, afin de garantir la réponse à ses besoins fondamentaux et spécifiques dans le cadre du placement, en lien avec les lieux d'accueil notamment.
- Coordonner les interventions de chaque acteur intervenant dans la situation de l'enfant, en lien avec le plan d'action défini dans le Projet pour l'Enfant, en garantissant leur continuité, cohérence et stabilité.
- Actualiser le Projet pour l'Enfant annuellement (ou tous les 6 mois pour les enfants de moins de 2 ans) et réaliser le bilan de la mise en oeuvre du Projet pour l'Enfant à travers la rédaction du rapport de situation
- Mettre en oeuvre le placement des enfants confiés à l'ASE

2- Travailler sur le lien des enfants confiés et de leur famille

- Evaluer, organiser et encadrer la mise place les droits octroyés à la famille, dans le respect de l'ordonnance du juge pour enfant ou du mandat administratif, et en lien avec le responsable territorial ASE
- Comprendre, analyser les motifs du placement et établir un diagnostic sur la relation entre l'enfant et sa famille dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire
- Mobiliser et travailler les compétences parentales pour favoriser le lien, pour faire évoluer la situation, ou le cas échéant engager une réflexion sur l'évolution du statut.
- Permettre à l'enfant de grandir dans un contexte sécurisé et qui tienne compte de ses besoins, tout en veillant au maintien et au développement des liens affectifs et d'attachement avec les tiers et sa fratrie.
- Aider et soutenir l'enfant et sa famille dans les phases de séparation.
- Rencontrer régulièrement les enfants sur leurs lieux de vie

3- Accompagner les assistants familiaux dans la prise en charge des enfants.

- Accompagner l'assistant familial dans la prise en charge de l'enfant, lui transmettre les informations importantes et nécessaires, être présent lors de l'accueil de l'enfant et faire des visites régulières au domicile de l'assistant familial
- Accompagner, en lien avec le pôle hébergement, la réflexion professionnelle de l'assistant familial, être à son écoute en cas de difficultés et lui permettre de prendre du recul dans la situation.
- Aider les assistants familiaux à appréhender la problématique de l'enfant, les accompagner dans la lecture et la compréhension de la situation familiale et des besoins spécifiques de l'enfant au regard de son vécu.
- Dans le cadre des procédures liées au renouvellement d'agréments, apporter au Pôle Hébergement des éléments professionnels relatifs à l'accompagnement proposé par l'assistant familial
- Participer aux groupes thématiques animés par les psychologues et le pôle hébergement.

4- Formaliser les actions d'accompagnements, en assurer la restitution et mobiliser le partenariat

- Rédiger et transmettre les rapports, les notes d'information et d'incident, les formulaires d'orientation, les analyses des besoins, avec l'appui technique du Coordonnateur PPE
- Organiser et préparer les synthèses, et les rencontres avec les familles et les partenaires, en lien avec le Coordonnateur PPE. En faire un rendu compte selon la forme définie par le responsable territorial ASE
- Participer aux audiences relatives aux enfants accompagnés, faire le lien avec l'assistant familial et la famille si nécessaire, en assurer un compte rendu au responsable territorial ASE
- Etablir les documents supports à l'accompagnement, tel que le calendrier des droits de visite, et donner son avis sur les demandes de prises en charge financières qui concernent le projet de l'enfant
- Mobiliser les acteurs locaux de droit commun, les autres services de la collectivité, ainsi que les partenaires de la protection de l'enfance sur les projets individuels des enfants

Département de la Meuse - BP 50 514 - Place Pierre-François GOSSIN – 55 012 BAR-LE-DUC - Cedex
Tél : 03 29 45 77 30 Fax : 03 29 45 77 87

5- Contribuer aux projets institutionnels et partenariaux

- Participer aux groupes de travail initiés par la Direction Enfance Famille et/ou les autres services et partenaires
- Faire remonter à la Direction Enfance Famille les constats issus des pratiques professionnelles et toute proposition d'amélioration continue du service public rendu aux enfants et aux familles
- Être force de propositions afin de réfléchir et d'innover au niveau des pratiques professionnelles

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

Connaissances professionnelles : Cadre réglementaire de la protection de l'enfance, Cadre des mesures de prévention et de protection, Psychologie de l'enfant et de l'adolescent, Typologie des situations à risque

Compétences professionnelles : Capacité d'innovation, Forte capacité relationnelle et d'écoute, Conduite et animation de réunions, Capacité à travailler en équipe avec les partenaires, Aptitude à organiser son travail et gérer les échéances imparties

Attitudes professionnelles : Aptitude à analyser des situations et à formuler des projets de vie en lien avec l'enfant et son environnement, Confidentialité, Empathie, Qualités rédactionnelles, Rigueur, Méthode

CONDITIONS SPÉCIFIQUES : Poste non statique nécessitant une aptitude à des déplacements nombreux et divers. Titulaire du permis B. Véhicule personnel. Diplôme d'Etat d'Assistant de service social ou d'Education Spécialisé obligatoire

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Poste ouvrant droit à la prime de revalorisation dite « Ségur ». Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Carte tickets restaurant (jusqu'à 153€ dont 60% pris en charge par le Département). Chèques vacances. Participation à la protection sociale complémentaire Santé et Prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative et/ou attestation réussite au concours) **avant le 03/01/2027** à :

Monsieur le Président du Conseil départemental
Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines
BP 50 514
55012 BAR LE DUC CEDEX
drh@meuse.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Monsieur Laurent ANDRE, Responsable du service Aide Sociale à l'Enfance Territorial Nord au 03.29.73.77.10